



**Union Départementale Scolaire et d'Intérêt Social
des Pyrénées-Orientales**
DELIBERATION
Séance du 12 décembre 2024
Date de convocation : 3 décembre 2024

Nombre de conseillers			
Afférents au comité	En exercice	Présents	Votants
19	16	13	13

L'an deux mille vingt-quatre et le douze décembre, à 14h30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à Thuir, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..
Mme Josette PUJOL a été élue secrétaire de séance.

N° délibération :	Objet :
12/12/24_01	Actualisation du tableau des emplois au 1 ^{er} janvier 2025.

représentants des conseillers départementaux :

Titulaires présents : Lola BEUZE, Madeleine GARCIA-VIDAL, Michel GARCIA, Jean ROQUE, Marie-Pierre SADOURNY, Thierry VOISIN.

Suppléants présents : Marie-Edith PERAL.

Suppléants présents ne participant pas au vote : /

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Hermeline MALHERBE, Marc PETIT, Martine ROLLAND, Alexandre REYNAL, Aude VIVES.

représentants de l'assemblée syndicale :

Titulaires présents : Dominique ANDRAULT, Georges GUARDIA, Raymond LEMORT, Josette PUJOL.

Suppléants présents : Valérie FRANCO, Sylvie TORRES.

Suppléants présents ne participant pas au vote : /

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Marc BIANCHINI, Nicolas GARCIA, Maya LESNE, Françoise ORTEGA, Antoine PARRA, Raymond PLA.

Vu la délibération n°28/06/24-04 du Comité Syndical du 28 juin 2024 relative à l'actualisation du tableau des emplois au 1^{er} juillet 2024 ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 12 décembre 2024 ;

Considérant que le tableau des emplois doit être actualisé pour :

- **intégrer** des recrutements contractuels dans le domaine de la diététique, communication, qualité, prospection-réservation et la stagiairisation d'un agent sur le pôle sports et loisirs montagne ;
- **supprimer** les postes non nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE A L'UNANIMITE DE :

- **créer :**
 - 4 postes Filière Administrative catégorie emplois saisonniers :
 - 1 poste de non titulaire au grade de Rédacteur Territorial à 24/35^{ème} ;
 - 1 poste de non titulaire au grade de Rédacteur Territorial à 17.5/35^{ème} ;

- 1 poste de non titulaire au grade de Rédacteur Principal 1^{ère} à temps complet ;
 - 1 poste d'Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet ;
 - 1 poste d'Adjoint d'animation.
- **fermer :**
 - 1 poste de non titulaire au grade d'Attaché Territorial sur emploi permanent ;
 - 2 postes d'emplois permanents filière sportive : Opérateur des A.P.S..
 - **acter** la modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} janvier 2025 (voir le tableau annexé).

Ainsi fait et délibéré à THUIR, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.

Jean ROQUE



Le secrétaire de séance,

Josette PUJOL

La présente délibération est susceptible d'être déférée devant le Tribunal Administratif (6, rue Pilot, 34000 Montpellier) dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

**ETAT DU PERSONNEL
A COMPTER DU 01 JANVIER 2025**

EMPLOIS	Postes ouverts au 01/01/2025	Postes ouverts au 01/07/2024
1 – EMPLOIS PERMANENTS	133	133
FILIERE ADMINISTRATIVE	27	27
Directeur Général des Services de 20 000 à 40 000 habitants	1	1
Directeur territorial	0	0
Attaché hors classe	0	0
Attaché Principal	1	1
Attaché territorial	2	2
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	6	6
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	1
Rédacteur	1	1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	6	6
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	3	3
Adjoint administratif	6	6
FILIERE TECHNIQUE	84	84
Ingénieur	1	1
Technicien principal 1 ^{ère} classe	3	3
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1	1
Technicien	2	2
Agent de maîtrise principal	14	14
Agent de maîtrise	6	6
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	15	15
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	16	16
Adjoint technique	26	26
FILIERE SPORTIVE	15	17
Conseiller territorial des A.P.S.	2	2
Éducateur des A.P.S. principal 1 ^{ère} classe	5	5
Éducateur des A.P.S. principal de 2 ^{ème} classe	0	0
Éducateur des A.P.S.	2	2
Opérateur principal des A.P.S.	4	4
Opérateur qualifié des A.P.S.	2	2
Opérateur des A.P.S. -2	0	2
FILIERE ANIMATION	6	5
Animateur principal 1 ^{ère} classe	1	1
Animateur principal 2 ^{ème} classe	1	1

Animateur	1	1
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	0	0
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	0	0
Adjoint d'animation +1	3	2
2 - EMPLOIS SAISONNIERS	42	40
Attaché	1	1
Attaché principal	0	0
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe +1	1	0
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	0	0
Rédacteur	0	0
Rédacteur 24/35 ^{ème} +1	1	0
Rédacteur 17.5/35 ^{ème} +1	1	0
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe +1	1	0
Adjoint administratif	3	3
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3	3
Adjoint technique	17	17
Conseiller des APS	1	1
Educateur des A.P.S.	5	5
Opérateur qualifié des A.P.S.	0	0
Opérateur des A.P.S.	5	5
Adjoint d'animation	5	5
3 - EMPLOIS NON TITULAIRES	2	3
EMPLOIS EN CDD SUR POSTE PERMANENT	2	2
Attaché -1	0	1
Éducateur des APS	2	2
4 – CONTRAT D'APPRENTISSAGE - CONTRAT DE DROIT PRIVÉ	3	3
Apprentissage CAP en restauration à la cuisine de MILLAS	2	2
Apprentissage CAP palefrenier soigneur au centre équestre de SAINT CYPRIEN	1	1
Apprentissage en licence professionnelle mention Qualité Hygiène Sécurité Santé environnement au sein du Pôle Restauration Collective	0	0
Apprentissage Formation Agent et Responsable de restauration collective -4	0	0
5 – CONTRAT AIDE – CONTRAT DE DROIT PRIVE	2	2
Parcours Emploi Compétences	2	2